

VTC : les applications françaises Comin et Maze débarquent pour bousculer Uber

Leader historique sur le marché français des VTC, Uber va devoir composer avec de nouveaux concurrents. Comin et Maze se lancent avec la promesse de prix attractifs pour les clients et de meilleures conditions de travail pour les chauffeurs.

Temps de lecture : minute

3 avril 2024

Nouvelle concurrence en vue pour Uber sur le marché français. En effet, deux nouvelles applications tricolores de VTC, Comin et Maze, entendent défier le géant américain, Bolt et consorts avec des conditions réputées plus avantageuses pour les chauffeurs.

La plateforme Comin se lance mercredi en Ile-de-France, promettant de ne prélever que 10 % de commission sur les courses, contre environ 20 % pour les autres. La plateforme promet également des tarifs «*légèrement*» plus avantageux pour les clients, a indiqué à l'AFP Dany El Oubari, l'un de ses fondateurs. Comin a indiqué compter dans ses rangs 2 200 chauffeurs, recrutés notamment via une boucle d'information sur WhatsApp.

Après un contrôle de leur carte professionnelle, 700 vont pouvoir se connecter dès mercredi en Ile-de-France, tout en continuant à travailler sur les autres plateformes. «*On propose un nouveau modèle équitable, durable et participatif. On a la conviction qu'être plus juste peut rimer avec croissance et profit*», souligne Dany El Oubari.

Faire baisser les tarifs tout en augmentant la rémunération des chauffeurs

L'équipe de Comin s'était déjà lancée début 2023 avec un comparateur de tarifs des VTC, vite déserté par les plateformes. Elle s'inspire de l'expansion d'inDrive, application lancée en Sibérie et maintenant basée aux États-Unis, qui tente de bousculer les géants du VTC dans les pays en développement (Mexique, Maroc) en proposant aux clients de négocier le tarif des courses avec les chauffeurs. Si Comin «réfléchit» à cette solution, l'application veut déjà proposer aux chauffeurs de participer à sa gouvernance et à son financement.

L'application, qui compte dix salariés à Paris, est soutenue par la banque publique d'investissement Bpifrance et essentiellement autofinancée pour le moment. Son co-fondateur considère que, maintenant qu'Uber a défriché le marché, des outils technologiques doivent permettre de faire baisser les tarifs, tout en augmentant la rémunération des chauffeurs. Comin vise la rentabilité en 2026 et compte s'étendre début 2025 à d'autres villes françaises en région, puis à un autre pays européen.

Maze, de son côté, a été lancée en mars par une figure des combats sociaux des VTC, Brahim Ben Ali, et compte à ce jour 567 chauffeurs. Cette coopérative, soutenue par le département de Seine-Saint-Denis, vise une clientèle professionnelle, avec une offre plus haut de gamme et des tarifs plus élevés. La commission est de 20 %, mais une part des bénéfices est reversée aux chauffeurs sociétaires. Les sociétés clientes peuvent également investir dans la coopérative.

47 000 chauffeurs VTC actifs en 2022

Douze ans après l'arrivée d'Uber en France, le métier continue à attirer. 47 000 chauffeurs étaient actifs sur les plateformes VTC en 2022, et 94

000 chauffeurs avaient une carte professionnelle en 2023, selon un rapport publié fin mars par le ministère de la Transition écologique. 45 000 candidats se sont inscrits en 2023 aux examens de conducteurs de VTC, un record.

De nombreux chauffeurs VTC ont pourtant manifesté au cours des dernières semaines pour demander des conditions de travail équivalentes à celles des taxis, et de meilleures rémunérations. Selon des accords passés avec les plateformes, leur rémunération est passée à neuf euros minimum par course (au lieu de 7,65 euros auparavant) et 30 euros de l'heure.



À lire aussi

Lancement de COMIN, l'application pour comparer et commander des VTC



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddyness avec AFP